



Pas d'objectifs, pas de rémunération variable, est ce normal ?

Par **Faure Amanda**, le **27/09/2016** à **22:21**

Bonjour à tous,

Jeune cadre ayant récemment décroché un CDI, je viens de m'apercevoir que toutes mes collègues occupant un poste similaire ont un bonus variable (conséquent !) chaque année, et cela selon l'atteinte d'objectifs.

D'après mes collègues et ma manager, ce "package" est sensé être inclus dans chaque contrat mais la RH ne l'a pas mis dans le mien, donc je ne toucherais rien et je n'aurais pas d'objectifs annuels...

Est ce normal ? Ai je des recours ?

Merci à vous,
Bien cordialement,

Amanda.

Par **P.M.**, le **27/09/2016** à **23:17**

Bonjour,

Vous pourriez déjà demander à la RH de vous indiquer la raison non discriminatoire pour laquelle vous n'êtes pas traitée de la même manière que vos collègues mais vous pourriez attendre la fin de la période d'essai et si vous n'obtenez pas une réponse satisfaisante évoquer le principe jurisprudentiel d'à travail égal, salaire égal...